

SOURCES DE LUMIÈRE #6

Septembre 2026

VOTRE JOURNAL PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Alpes Provence Verdon - Sources de Lumière



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**ALPES
PROVENCE
VERDON**
Sources de lumière

04

Les ateliers numériques
et cafés IA

06

Focus sur Blieux



10

Programme LEADER :
quatrième appel à projets

11

Grand angle
Tour de Piégut : La restauration
d'un patrimoine emblématique
de Thorame-Basse

Sommaire

16

Les moments du conte :
un événement qui crée du lien

20

Des temps forts partagés
entre les centres de
loisirs intercommunaux

23

Médiathèques
intercommunales :
Les coups de coeur
des bénévoles

24

Pays Gourmand: pâtisserie Comte



EDITO



L'été 2026 et ce début de mandat ont été particulièrement chargés.

Avec notre Directeur général des services, je suis allé à la rencontre de nombreuses communes.

Ces temps d'échange, en particulier avec les nouveaux maires, comptent beaucoup pour moi : ils me permettent d'entendre les attentes et les projets, et de construire avec chacune et chacun des réponses qui leur ressemblent.

En parallèle, le projet de mandat prend forme. Avec les retours de terrain, les vice-présidents et les directeurs de pôle, nous construisons cette feuille de route, axe par axe. Une ambition rendue possible par le travail solide mené durant la mandature précédente : les bases sont là, à nous maintenant de les faire grandir et d'aller plus loin.

Ma conviction reste la même : je veux que la CCAPV soit un vrai partenaire des communes, plus qu'une intercommunalité, une véritable boîte à outils au service de chaque maire et de chaque conseil municipal, avec de l'ingénierie, des compétences et un accompagnement toujours plus poussé.

Pour répondre aux défis d'aujourd'hui et préparer ceux de demain, nous faisons évoluer l'organisation de nos services. Cette réorganisation, fondée sur les compétences et l'engagement de nos agents, doit permettre de mieux valoriser les savoir-faire de chacun, de développer de nouvelles synergies entre les équipes, d'encourager les initiatives et de déployer de nouveaux axes d'action au service de nos communes et de nos habitants.

Les mois qui viennent seront ceux de l'action. Avec les élus, les agents, les partenaires et les communes, nous continuerons à faire vivre une intercommunalité proche et utile.

Ceci afin de construire une intercommunalité toujours plus proche de ses habitants, à l'écoute de leurs besoins et pleinement engagée pour répondre aux attentes de toutes celles et ceux qui font vivre notre territoire.

Bonne lecture à toutes et tous.

Jean-Louis CHABAUD, Président de la CCAPV

Mentions légales

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Jean-Louis CHABAUD

ÉDITEUR

Communauté de Communes Alpes Provence
Verdon, *Sources de Lumières*
16 Place de Verdun
04170 Saint-André-les-Alpes

RÉDACTION & CONCEPTION GRAPHIQUE

Lise de CREVOISIER - Service communication

PHOTOGRAPHIES

Service communication et services
communautaires, sauf mention contraire.

CONTACT

journal@ccapv.fr

TIRAGE

5210 exemplaires

IMPRESSION

Imprimerie de Haute Provence, ZI Les Iscles,
04700 La Brillane

DISTRIBUTION

La Poste

FRÉQUENCE DE PUBLICATION

Tous les deux ou trois mois.

DATE DE PARUTION

Septembre 2026

DROITS D'AUTEUR

Tous droits réservés, CCAPV

DÉPÔT LÉGAL

Septembre 2026

ISSN

3037-5010

Le numérique au quotidien : des ateliers pour vous accompagner

Depuis 2021, le conseiller numérique de la CCAPV se déplace dans les communes du territoire pour animer des ateliers gratuits et ouverts à tous. L'objectif : accompagner les habitant-e-s dans leurs usages du numérique et contribuer à réduire la fracture numérique. En mai dernier, certain-e-s ont même pu échanger sur l'intelligence artificielle à l'occasion d'un des dix Cafés IA proposés sur l'ensemble du territoire à l'occasion de la Semaine de l'IA pour Tous.

Les ateliers numériques, ça continue ! Présents depuis cinq ans sur le territoire, les élu-e-s de la CCAPV ont décidé de pérenniser ce dispositif d'accompagnement numérique. Jusqu'à présent financé dans le cadre d'une convention avec l'État, arrivée à son terme, le dispositif sera désormais entièrement financé par la communauté de communes.

Un accompagnement pour tous

Les ateliers numériques proposent un accompagnement à la prise en main des appareils (téléphones, tablettes, ordinateurs...) et aux différents usages d'Internet : messagerie électronique, réseaux sociaux, démarches administratives ou encore achats en ligne. Toutes les problématiques peuvent être abordées.

Ce service public, gratuit et ouvert à tous, est accessible sans condition de résidence. Habitant-e du territoire ou non, chacun-e peut en bénéficier !

Le conseiller se déplace dans vingt-quatre communes du territoire, avec une séance proposée toutes les trois semaines dans chacune d'elles.

Au plus près des habitants

La particularité du dispositif sur notre communauté de communes réside dans son itinérance. Dans le reste du pays, les ateliers numériques sont généralement proposés dans un lieu fixe. Le principe ici est « d'aller vers les habitants » nous explique Julien Ben Chaba, conseiller numérique de la CCAPV : « L'itinérance permet de lutter contre la fracture géographique, c'est-à-dire l'éloignement entre les communes, en plus de la fracture numérique. En se déplaçant au plus près du public, on fait d'une pierre deux coups. »

Dans un territoire particulièrement concerné par la fragilité numérique, ces déplacements permettent de répondre à un réel besoin local.

Déroulement d'une séance

L'atelier est collectif et dure trois heures. Durant cette permanence, chacun-e peut venir à l'heure qui lui convient et rester le temps souhaité.

Du matériel informatique est mis à disposition, mais il est recommandé de venir avec ses propres appareils.

L'objectif est en effet de gagner en autonomie dans ses usages quotidiens.

Les séances accueillent jusqu'à une douzaine de participant-e-s, sans niveau minimum requis.

Répondre aux besoins de chacun

La première venue est souvent motivée par un problème concret : un appareil ou logiciel qui ne fonctionne pas, un manque de matériel ou de connexion, ou encore des difficultés à accéder à certains services en ligne. Ensuite, les usagers reviennent généralement pour monter en compétence.

Le public accueilli est majoritairement composé de personnes âgées, davantage exposées aux situations de fracture numérique. Toutefois, les difficultés peuvent concerner tous les âges et toutes les situations : reconversion professionnelle, recherche d'emploi, création ou développement d'une activité indépendante, etc. Les ateliers s'adressent à un public large et diversifié.

Retrouvez chaque lundi « La Minute Numérique » sur la page Facebook de la CCAPV pour des astuces numériques du quotidien. Vous pouvez également les télécharger directement sur notre site internet :

<https://ccapv.fr> (rubriques Services publics / France services / conseillers numériques / astuces numériques)

Des outils pour toute la famille

Parentalité numérique : les ateliers s'adressent également aux parents et même aux grands-parents qui souhaitent être accompagnés dans leurs usages du numérique en famille. Culture numérique, risques liés aux écrans et réseaux, usages des jeunes, contrôle parental... Les questions sont nombreuses. L'objectif est surtout de mieux comprendre les enjeux liés au numérique pour pouvoir ensuite engager le dialogue avec les enfants et les adolescents.

➤ En ce début de rentrée, comme tout au long de l'année, le conseiller numérique peut également accompagner les parents dans la prise en main des outils numériques utilisés par les collèves du département, tels que PRONOTE et l'Espace Numérique de Travail ENT04.

Une nouveauté de 2026 : les cafés IA

Dans le cadre de la *Semaine de l'IA pour Tous*, événement national de sensibilisation à l'intelligence artificielle (IA), la CCAPV a organisé ses Cafés IA du 18 au 22 mai 2026. Dix rendez-vous ont été proposés sur l'ensemble du territoire, ouverts à tous.

Qu'est-ce qu'un Café IA ?

Un Café IA est un temps de sensibilisation accessible à tous, sans prérequis technique, autour de l'intelligence artificielle.

Dans le format animé par notre conseiller numérique, la séance s'organisait en trois temps : **une présentation** pour poser les bases et démystifier le sujet, **une phase de démonstrations participatives** couvrant l'ensemble des grandes catégories d'IA grand public disponibles aujourd'hui (génération de texte, de voix, de musique, d'image et de vidéo, ainsi que les outils d'analyse), et **un temps d'échange conclusif** où chacun pouvait poser ses questions, partager ses impressions et réfléchir à ses propres usages.

« L'objectif n'était pas de former des experts mais surtout de donner la parole aux gens, d'ouvrir le dialogue, pour ensuite donner les clés de compréhension sur les usages utiles, les mésusages possibles, et aborder les questions citoyennes que soulève le développement de l'IA. », nous explique le conseiller numérique.

Un vrai succès !

Ces événements ont mobilisé soixante-dix-sept participant-e-s sur l'ensemble de la semaine, une fréquentation très satisfaisante pour Julien, le conseiller numérique : « Les cafés IA ont été un succès, j'ai eu des retours très positifs des usagers. Ils ont pu leur apporter des éléments de réflexion et changer leur vision de l'IA ». Ces regroupements ont également été des moments de rencontre et de convivialité entre les habitant-e-s des différentes communes.



FOCUS SUR Blieux

Au cœur de la vallée de l'Asse de Blieux, le village et ses hameaux abritent un riche patrimoine où se mêlent traditions paysannes, mémoire de la Résistance, histoire de la géodésie ou des paysages remarquables. Le maire de Blieux, Gérard Collomp, et les habitants œuvrent pour préserver cet héritage et faire vivre ce territoire d'exception.

Blieux est une commune de 5 700 hectares, située de part et d'autre de l'Asse de Blieux, un affluent de la rivière du même nom, l'Asse, qui prend sa source dans le massif du Mourre de Chanier. Elle est située au cœur des espaces naturels protégés que sont le Parc naturel régional du Verdon et la Réserve Naturelle Nationale Géologique de Haute-Provence. Le territoire blieuxois s'inscrit dans un cirque délimité par une série de massifs dépassant tous 1500 m d'altitude.

Le village historique est situé sur un éperon rocheux culminant à 965 m. En dehors du village, la commune comprend plusieurs hameaux ou lieux-dits et, réparties sur le territoire, de nombreuses habitations isolées à vocation agricole. Un rapport daté du 9 juillet 1775 dénombrait « dans le terroir quatre-vingt-dix bastides habitées ». La déprise agricole a fait disparaître bon nombre d'entre elles mais il reste de très belles bâtisses, un véritable patrimoine architectural à préserver aujourd'hui.

Comme de nombreuses communes rurales, la population a fortement diminué depuis le XIX^{ème} siècle. En 1851, la commune comptait 780 habitants, et sur les cinquante dernières années, la population reste relativement stable aux alentours de 60 habitants.

À travers ses édifices et ses paysages, Blieux conserve les traces d'un riche passé. Nous avons rencontré Gérard Collomp, le maire de la commune depuis 2014. Originaire de Blieux, retraité depuis peu, il a vécu une grande partie de sa vie à Digne-les-Bains après s'être installé dès l'âge de 21 ans comme artisan menuisier puis chef d'entreprise de menuiserie.

Découvrons donc quelques-uns des éléments de l'histoire et du patrimoine de Blieux.

Le presbytère de l'église Saint-Symphorien

Au lieu-dit Les Ferrays, face à l'église romane Saint-Symphorien, le presbytère construit au début du XIX^{ème} siècle fait l'objet d'une étude en vue de sa réhabilitation. Comme l'explique le maire : « Le presbytère est en mauvais état et nous allons engager des travaux, dans le courant de l'année 2026 pour le restaurer. Le projet est de réaliser, au rez-de-chaussée, une grande salle communale qui donnera sur la place de l'église, au rez-de-jardin, des bureaux pour les associations, agrémentés d'une terrasse et, au dernier étage, deux appartements pour de la location saisonnière. »

Un projet innovant du maire : réorganiser le territoire communal

« J'ai commencé, il y a sept ans, un projet de réorganisation du village. C'est une grande commune, avec bien sûr de nombreux hameaux, qui comptait environ 870 habitants en 1840. Le foncier est très morcelé : il y a plein de petites parcelles, dont certaines ne font que neuf mètres carrés, toutes occupées à l'époque. Aujourd'hui, il y a beaucoup de déshérence. Il faut donc réorganiser l'ensemble du village. Pour cela, nous rachetons toutes les parcelles délaissées aux propriétaires. Ensuite, avec l'aide d'un géomètre, nous reconstituons des lots afin de les rétrocéder aux propriétaires avoisinants. C'est une véritable restructuration de l'ensemble du foncier du village. Pour l'instant, j'ai réussi à bien avancer dans l'achat des terrains. Il y en a quelques-uns pour lesquels j'ai eu des difficultés à retrouver les propriétaires, certains n'étant plus là depuis plusieurs siècles. Le but est aussi de valoriser toutes les dents creuses, car nous avons peu de terrains constructibles, ceci afin de permettre à de nouvelles personnes de s'installer. »



Les canaux de Blieux, un patrimoine vivant

Tout à fait exceptionnel, la commune de Blieux possède plus de trente kilomètres de canaux d'irrigation construits il y a plus de deux siècles. L'origine de certains canaux pourrait même être médiévale selon certains historiens. Ils sont le témoin de la vie traditionnelle paysanne de Blieux et de la nécessité bien distribuer et acheminer la ressource en eau. Aujourd'hui encore, ils irriguent les prés de fauche et façonnent un paysage verdoyant. Ils sont aussi de précieux refuges pour une faune et une flore diversifiées.

Sur une grande partie du parcours, l'eau circule dans un canal creusé dans la terre et parfois dans la roche. Des aqueducs en bois ou en métal ont dû être aménagés pour franchir les passages qui ne peuvent être excavés ou ceux en surplomb. Plusieurs d'entre eux ont été restaurés dans les années 2010. Une association, l'ASA (Association Syndicale Autorisée) des canaux de Blieux, s'est créée en 2014 pour en faciliter l'exploitation. « Certains de ces canaux ont pu être restaurés en 2017 grâce à l'obtention de financements, notamment une enveloppe de la fondation du patrimoine. Trois secteurs de Blieux continuent à être irrigués aujourd'hui. Ils sont répertoriés dans l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région PACA », nous précise le maire.

La CCAPV a pu organiser en juillet 2024 un « Rendez-vous Pays d'art et d'histoire » sous la forme d'une balade commentée autour des canaux d'irrigation, en partenariat avec la LPO PACA (Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur) et le syndicat mixte Asse Bléone, afin de faire découvrir l'histoire de la construction de ces canaux et toute la biodiversité qu'ils abritent.

L'histoire du hameau de La Melle

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le secteur fut durement touché par les crimes nazis, en raison d'un fort engagement de la population dans la résistance. Plusieurs villages et hameaux étaient des refuges ou des lieux de rassemblement pour les maquisards. Un drame s'est produit dans le hameau de La Melle ; berceau du maquis Fort de France, il fut brûlé par les Allemands en mars 1944. Seule la chapelle Sainte-Elisabeth et son cimetière attendant furent épargnés.

Rattachée à la commune de Blieux depuis 1309, La Melle était, avant sa destruction, un petit village isolé qui, outre la chapelle, avait un presbytère, une école, un four à pain et, dans le quartier du Chast, un château seigneurial.

Le SMAB, quel est son rôle ?

Le **Syndicat Mixte Asse Bléone** (SMAB) est un établissement public qui intervient sur les bassins versants de l'Asse, de la Blanche, de la Bléone, du Rancure et des ravins situés entre le Vançon et la Bléone. Créé en 2020, il est issu de la fusion de deux syndicats de rivière historiques et mène des études sur le fonctionnement et la qualité des eaux, réalise des travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau et agit pour la préservation des ressources en eau et des écosystèmes. Gérard Collomp, maire de Blieux, a notamment été élu vice-président du SMAB en juin dernier.

Le SMAB est un partenaire privilégié de la CCAPV pour la mise en œuvre des actions relevant des compétences de Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et de Prévention des Inondations (PI) sur le bassin versant de l'Asse. La CCAPV finance et assure le suivi des actions déployées en collaboration avec le syndicat, au sein duquel siègent les élus délégués du conseil communautaire. À titre d'exemple, le SMAB porte pour le compte de la CCAPV le plan de gestion des zones humides, le projet de régularisation des digues de Barrême ou encore l'entretien de la végétation rivulaire de l'Asse.

La mire du Mourre de Chanier

Cap sur un autre sommet de la commune : Le Mourre de Chanier. Sa particularité est d'héberger un point géodésique. « *La géodésie est la science qui étudie la forme de la Terre, ses dimensions et son champ de pesanteur* », d'après l'IGN (L'Institut national de l'information géographique et forestière, anciennement Institut Géographique National).

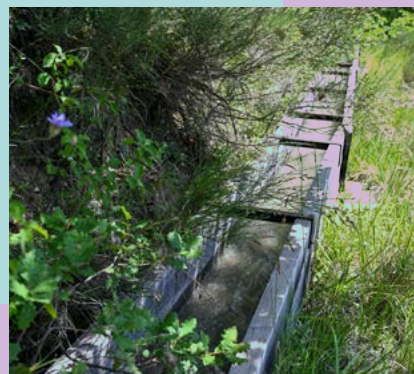
Au XIX^{ème} siècle, ce point géodésique fut très important lors de la création des cartes d'Etat-Major de la France. Confiée à l'armée par Napoléon I^{er}, il faudra 50 ans et 378 officiers pour réaliser cette lourde tâche. C'est le capitaine Adrien Durand, ingénieur géographe militaire, qui sera affecté à la réalisation du canevas géodésique de la région Sud-Est. Le 29 août 1827, des conditions atmosphériques exceptionnelles au Mourre de Chanier lui permettront d'apercevoir deux sommets corses et de réaliser des mesures de triangulation : le Mont Cinto et la Paglia Orba seront ainsi calculés à des distances respectives de 266 et 264 km du Mourre de Chanier. Comme ce point géodésique était le plus éloigné par rapport aux sept autres utilisés, il a permis de déterminer avec précision le rattachement géodésique de la Corse au continent.

Un point géodésique peut être matérialisé par une borne au sol surmontée d'une mire (panneaux de forme géométrique qui comprend un axe vertical), il est ainsi possible d'effectuer des visées et de déterminer les coordonnées des bornes par triangulation.

La mire métallique du Mourre de Chanier aurait été installée au début du XX^{ème} siècle. Durant une tempête hivernale en 2001, elle est projetée à quelques mètres en contrebas. Comme l'explique le maire, « *depuis cette date, beaucoup de blieusoises et blieuoises souhaitent revoir la Quille comme ils l'appelaient. J'avais promis qu'on la referait. Il y a deux ans, la nouvelle mire a été mise en place. Elle a été fabriquée à l'atelier communal et de nombreux habitants ont participé à son montage à blanc, dans la cour de la mairie.* ».

Et le 29 juin 2024, la nouvelle mire de 300 kg a pu être acheminée par héliportage et fixée au sommet du Mourre de Chanier avec l'aide des habitants. Un bel événement pour le village !

➤ Un livre retraçant son histoire est disponible en vente à la Mairie de Blieux : « *Histoire géodésique Mire du Mourre de Chanier Blieux* », Jean-Pierre Astier, 25 euros.



© Mathieu SIMOULIN – Verdon Pictures.

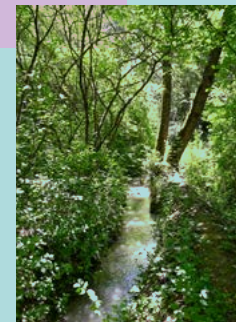
L'observatoire et le refuge du Mont Chiran

Sur la crête du Mont Chiran, à 1905 m d'altitude, un **observatoire** du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) avait été installé dans les années 1970. L'emplacement avait été choisi car il bénéficiait d'une excellente qualité de ciel et d'une remarquable stabilité atmosphérique. Abandonné par le CNRS en 1986, l'ensemble est alors rétrocédé à la mairie et sa gestion confiée à L'Association Blieusoise pour la Coopération, le Développement et l'Éducation (ABCDE).

L'observatoire est aujourd'hui ouvert au public. Il offre un panorama à 360 degrés sur l'arc alpin, du Mercantour aux Écrins et il est même possible, par temps clair, de voir la méditerranée !

Cette même association gère également le **refuge du Mont Chiran**, situé à quelques mètres de l'observatoire. Pour contempler les cieux, des **soirées astronomie** sont organisées par un animateur, astronome passionné. Sous la coupole, un télescope de diamètre 406 mm (f/4.5) permet d'observer la lune mais également les nébuleuses, galaxies, amas globulaires et de nombreuses planètes !

Pour réserver votre nuit étoilée, rendez-vous sur le site internet : astro-blieux.fr.



Le Cabas

Situé au cœur du village, dans un site privilégié, le Cabas (Café Associatif Blieusoise Autogéré et Solidaire) est un lieu de rencontre, de partage et de convivialité.

Comme l'explique Monsieur Collomp, « *Il y avait un café-épicerie-camping à Blieux depuis plus de cent ans. Lorsqu'il a fermé en 2017, des habitants ont souhaité recréer un lieu de vie en lançant ce café-épicerie associatif* ».

En projet depuis 2020, le Cabas a ouvert ses portes en 2023, dans un bâtiment ancien soigneusement rénové, un lieu chaleureux après trois années de travaux. Construite à l'aide d'un chantier participatif, une jolie terrasse s'ouvre sur un paysage grandiose. En 2024, une épicerie libre-service est mise en place. Pour dépanner à toute heure, elle reste ouverte jour et nuit et le paiement se fait en toute autonomie.

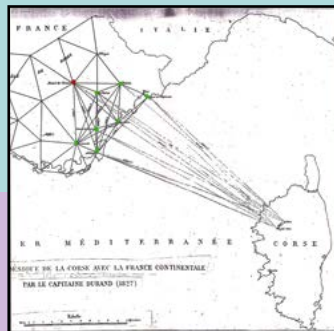
Entièrement géré par des bénévoles, le Cabas fait aujourd'hui revivre le cœur du village.

➤ Le projet a notamment reçu le soutien financier du **programme LEADER**, accompagné par la CCAPV (voir l'article sur le programme LEADER page 10).



Technique de triangulation

La triangulation permet de déterminer la position d'un point en mesurant les angles entre ce point et deux autres points de référence. La distance entre les deux points de référence étant déjà connue, ces angles permettent ainsi de calculer la position précise du point recherché.



Jonction géodésique de la Corse avec la France continentale par le capitaine Durand (1827).



PROGRAMME LEADER 2023-2027

Quatrième appel à projets à destination des associations, collectivités et entreprises

Le programme européen **Leader 2023-2027** du **GAL Grand Verdon** a lancé son **quatrième appel à projets**, du **1^{er} août au 31 octobre 2026**.

Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un dispositif financier européen dédié au développement des territoires ruraux. Le poste dédié à son animation est porté par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV), avec l'appui du Parc naturel régional du Verdon. Il couvre 75 communes entre le sud-est du département des Alpes-de-Haute-Provence et le nord du département du Var.

Le **GAL Grand Verdon** (Groupe d'Action Locale) est mis en œuvre par un **partenariat public-privé** composé des **acteurs socio-économiques** (entreprises, agriculteurs, associations...) et **d'élus des intercommunalités** du territoire.

Ce **comité de programmation** choisit les projets jugés opportuns pour le territoire et attribue les aides européennes (FEADER - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). D'autres co-financements publics (région, départements...) peuvent ensuite être sollicités.

Associations, collectivités et entreprises peuvent solliciter ce soutien financier pour des projets répondant à l'une des quatre thématiques de la stratégie du GAL Grand Verdon :

1 Développer la connaissance et sensibiliser par l'action culturelle et scientifique

Exemples de projets : mieux connaître et préserver les ressources naturelles et les biens communs à travers des observatoires, inventaires et études ; démarches liées au label « Pays d'Art et d'Histoire » ; actions d'animation et de participation citoyenne ; découverte du territoire et valorisation des savoir-faire locaux.

2 Bien vivre ensemble dans un environnement de qualité

Exemples de projets : accès aux services et commerces ; mobilités actives et collectives ; sensibilisation au sport, à la santé, à l'alimentation et à la culture ; tiers-lieux ; revitalisation des centres anciens ; actions pour la jeunesse ; débats citoyens et prospective territoriale.

3 Préserver, gérer et valoriser durablement les biens communs

Exemples de projets : préservation des ressources et sobriété énergétique ; développement de micro-filières ; diversification du tourisme ; prévention et gestion des conflits d'usages.

4 Accompagner la mutation vers une économie diversifiée, inclusive et soutenable

Exemples de projets : nouveaux métiers et filières émergentes ; forum de l'emploi ; formation professionnelle ; recrutement et logement des saisonniers ; commercialisation collective des produits locaux ; recycleries et ressourceries ; mutualisation d'équipements.

LEADER soutient des projets innovants ou expérimentaux, collectifs, et apportant une réelle valeur ajoutée au territoire et à ses habitants.

➤ Pour candidater, il convient de remettre une **fiche-projet** avant l'échéance du **31 octobre 2026**.

Contactez l'équipe technique LEADER !

Vous avez une idée de projet ou souhaitez en savoir plus sur le programme ? Le service LEADER de la CCAPV propose un accompagnement renforcé (et gratuit) dans la construction de votre projet et pour la candidature au dispositif.

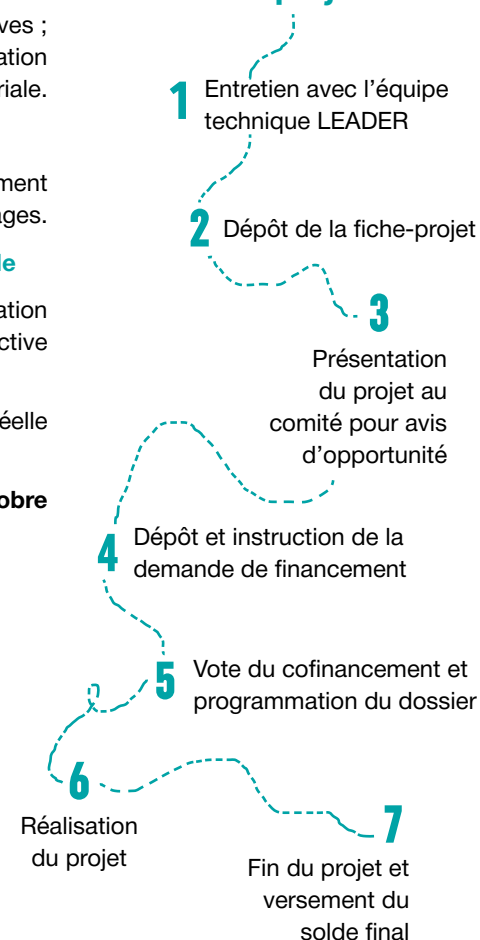
Contacts : leader@ccapv.fr / 06 72 50 82 44

Plus d'informations sur la page du programme : <https://ccapv.fr> (rubriques Aménagement du territoire / Politiques contractuelles / LEADER Grand Verdon)

Vous souhaitez vous investir dans le développement de votre territoire ?

Le Comité de programmation LEADER recherche actuellement de **nouveaux membres** issus de la société civile pour rejoindre la sphère privée, au sein des collèges **Économie/Tourisme** et **Agriculture/Forêt**. Les membres participent à l'examen des projets et contribuent à mettre en place la stratégie du GAL.

Parcours du porteur de projet



GRAND ANGLE

Tour de Piégut

LA RESTAURATION REMARQUABLE D'UN PATRIMOINE EMBLÉMATIQUE DE THORAME-BASSE

Les travaux de la Tour de Piégut ont pris fin en juin dernier. Construite sur la colline de Piégut à Thorame-Basse, ce patrimoine du XIII^{ème} siècle menaçait de s'effondrer. La restauration a permis de stabiliser le vestige et de créer un belvédère à son sommet, désormais accessible par un escalier contemporain. Un équilibre particulièrement réussi a ainsi été trouvé, tant dans la conception que dans la réalisation de ce projet.



Après une année de travaux, la Tour de Piégut de Thorame-Basse démarre une nouvelle vie. L'édifice était menacé et, compte tenu de l'érosion au pied des murs, l'effondrement était à craindre. Le chantier a permis la restauration de ce patrimoine architectural exceptionnel.

Depuis plus de 700 ans, la tour surplombe la colline de Piégut. Représentée sur les armoiries de la commune, elle constitue un marqueur identitaire du territoire bas-thoramien, un témoin de son histoire.



C'est à l'initiative de l'association Culture & Patrimoine, en collaboration avec la municipalité, que ce projet a pu voir le jour. Les habitants et les donateurs se sont également fortement mobilisés.

L'architecte de l'opération, Xavier Boutin, a tenu à souligner le rôle important de cette association : « très vivante, l'association a été présente à chaque réunion. Elle est à la fois fortement engagée dans la conservation du patrimoine tout en restant réceptive à une certaine évolution, comme le fait d'intégrer un escalier contemporain. »

Le chantier a démarré en juin 2025. La tour rénover et son sentier botanique ont été inaugurés le 11 juillet 2026.

L'architecte Xavier Boutin nous a reçu pour expliquer les choix de conception et les étapes de la restauration.

Les acteurs

La démarche de sauvegarde et de mise en valeur de la tour a été orchestrée avec beaucoup de rigueur et de finesse par des professionnels et des entreprises expérimentés dans la rénovation de bâtiments anciens :

- la maîtrise d'œuvre a été assurée par **l'architecte Xavier BOUTIN** associé à **l'ingénieur structure Erwan Queffelec** (société I2C),
- les travaux de **maçonnerie** ont été réalisés par **l'entreprise SCOP AMAK** (Vincent Ala, Mario Ala, Mathieu Bouvier) spécialisée en restauration du patrimoine bâti,
- et la **métallerie** par **l'entreprise SRBA SAS** (Mario Ala, Micka Hild).

Sont également intervenus :

- **l'entreprise Ozé** spécialisée en installations de protection contre la foudre (Damien Bougeot, chef de chantier),
- la **compagnie d'hélicoptage AIRPRO COPTER** (Nicolas Lansac)
- le **Cabinet Brachet**, coordonnateur de sécurité et de protection de la santé et le **Bureau de contrôle Véritas** pour la protection contre la foudre,
- le **Service départemental d'archéologie des Alpes de Haute-Provence** pour une fouille archéologique préventive,
- le **vidéaste Rémi NIGRI** (entreprise creat-in) a réalisé une vidéo du chantier, qui sera diffusée courant automne sur le site internet de la mairie de Thorame-Basse.

Le projet a également bénéficié du soutien de **l'Office National des Forêts (ONF)**. La **CCAPV** a assuré l'accompagnement administratif et financier.

Un patrimoine chargé d'histoire

Edifiée au XIII^{ème} siècle, la tour de Piégut domine le village et les principaux hameaux de la commune de Thorame-Basse. Sa construction est liée à la seigneurie des Féraud.

Perchée à plus de 1 250 m d'altitude, elle est visible de loin. « Les abords de la tour était probablement fortifiés et aménagés d'un château, avec un rempart assez haut, sur lequel on pouvait peut-être circuler et accéder à l'étage de la tour, qui devait être une zone de guet. La salle du bas, extrêmement raffinée, pouvait être une salle de réunion, de conseil, peut-être même une chapelle, un endroit d'apparat dans tous les cas. », précise Xavier Boutin.

La Tour de Piégut aurait ensuite été démantelée au XVI^{ème} siècle dans le contexte des Guerres de religion, et ses pierres d'angles démontées au XVIII^{ème} pour reconstruire le château qui accueille, aujourd'hui, la mairie.

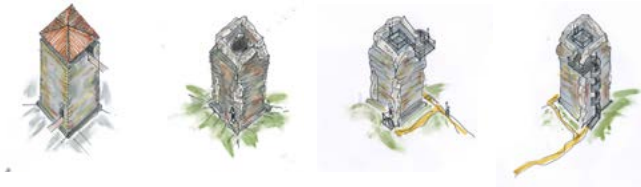
Une architecture de qualité

Ses vestiges illustrent la maîtrise et le savoir-faire des bâtisseurs de l'époque, une architecture de belle facture : parois soigneusement ouvrees, pierres de grès à bossages, porte à tympan monolithe sur linteau, moellons finement appareillés, une voûte en croisée d'ogives sur nervures (bien qu'effondrée en son centre, les départs sont encore présents). Comme l'explique l'architecte, « ce niveau de qualité a été un guide d'exigence pour les artisans du chantier d'aujourd'hui. Ce qui arrive à vivre 1000 ans, ce qui subsiste depuis le Moyen-Âge, ce sont les constructions qui ont été bien bâties. Le reste disparaît. ».

Accompagnement du projet par la CCAPV

La **Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV)** a assisté la mairie de Thorame-Basse pour la maîtrise d'ouvrage et le suivi du chantier. Les deux collectivités, sans oublier l'association Culture & Patrimoine, ont travaillé en commun à la définition du projet, au montage du dossier, à la recherche de subventions et plus globalement au suivi administratif et financier de l'opération. La communauté de communes a également participé à la création des panneaux de valorisation du site et au renouvellement des panneaux du sentier botanique pour en accompagner la découverte.

Comme l'a souligné l'architecte, « la CCAPV a des démarches assez novatrices dans le domaine de la conservation du patrimoine, un grand nombre d'actions de médiation vivante qui associe la population. Elle est à mon avis très pilote dans son approche, ce qui permet de rendre tout ça possible. ».



Restauration de la tour ruinée

La Tour de Piégut ne bénéficie pas de protection au titre des Monuments Historiques, néanmoins, les choix de sa restauration ont respecté le même niveau d'exigence que celui qui est demandé pour un monument protégé. Rien n'a été démolé, ni reconstruit, le projet a permis une stabilisation complète du vestige dans l'état exact dans lequel il nous est parvenu.

« Il a fallu un certain acharnement des artisans maçons pour sauver des parties très délitées, abîmées, rattraper vraiment tout ce qu'ils pouvaient, ça a parfois été très technique », précise l'architecte. L'entreprise de maçonnerie AMAK, spécialisée en restauration de patrimoine, a recouru à des techniques traditionnelles.

Pour les couronnements des murs et la maçonnerie, de la chaux naturelle a été utilisée, avec un choix de sable adapté pour avoir le même mortier que celui d'origine qui datait du XIII^{ème} siècle.

L'architecte Xavier Boutin, maître d'œuvre de l'opération, nous livre des éléments d'analyse du lieu et le parti architectural de cette restauration

« La Tour de Piégut est visible de toutes parts depuis les vallées jusqu'à dix kilomètres alentour. Bien qu'omniprésente lorsqu'on est sur les routes, dès que l'on s'en approche, on ne la voit plus. En arrivant au village et tout au long de la montée, elle disparaît complètement. C'est au dernier moment qu'elle réapparaît, lorsqu'on arrive à quelques mètres d'elle. Et là, c'est une drôle de sensation. On sait qu'on est au sommet de la colline, mais on n'a pas cette impression car la vue est limitée par la végétation. En plus, on est au pied de la tour, qui nous dépasse encore et qui, de surcroît, est très écrasante. Et cet écrasement peut mettre mal à l'aise. Quelque part il y a une déception. C'est de cette sensation-là que m'est venue l'idée de pouvoir monter sur la tour, de recréer une plateforme sommitale accessible par un escalier situé à l'arrière de la tour. Arrivés là-haut, la vue se dégage à 360 degrés, c'est un choc visuel. On se sent enfin au sommet de la colline. Ce belvédère devient ainsi l'aboutissement du parcours paysager. [...] »

C'est un patrimoine qui redevient vivant, ludique. Pour moi, ces architectures-là ne sont pas des objets, ce sont des lieux. Elles créent une ambiance, un parcours, une succession d'émotions architecturales et paysagères... Je pense que les lieux doivent retrouver un usage. Et, cet usage, dans le cas des ruines, c'est de créer de l'émotion. Quand on est sur un lieu de ruine, le mélange de végétation, la chose ruinée, ce que ça évoque du passé... ça nous replace par rapport aux siècles précédents, ça fait voyager. »



Escalier hélicoïdal en métal

À lui seul, l'escalier a été un ouvrage considérable. Sa conception a obligé l'architecte, en collaboration avec l'ingénieur structure et le chef de chantier métallier, à réaliser un lourd travail de conception et de calculs pour dimensionner les marches et bien intégrer tous les paramètres structurels comme les normes de sécurité. Il convenait aussi de trouver les proportions justes pour cet escalier par rapport à la tour, pour qu'il ne soit ni trop imposant ni insignifiant.

Une ascension rythmée

Avec ses soixante-sept marches, l'escalier hélicoïdal est un véritable voyage architectural : « Plusieurs choses vont guider le visiteur lorsqu'il gravit l'escalier. La main courante, qui est assez épaisse, l'accompagne jusqu'en haut et donne une référence tactile de sécurité. Toutes les marches sont évidemment de la même taille. Puis il y a une rythmique du garde-corps : à chaque fois qu'on frôle la Tour, pendant la montée, le garde-corps est interrompu pour laisser apparaître la pierre, on peut la toucher, la caresser, voir sa qualité. Elle est une référence qui, même inconsciemment, permet de rythmer et de se repérer le long de la spirale. ».

Un escalier qui s'allège tout au long de la montée

L'idée de l'architecte était de dématérialiser l'escalier au fur et à mesure de la montée, de le rendre de plus en plus transparent. Au départ, on rentre dans une tour boisée, totalement coupée de l'extérieur. Petit à petit, les tasseaux de bois commencent à s'ajourer. Ce boisage se transforme ensuite en un garde-corps tôle. Puis la tôle se réduit en une plinthe au-dessus des marches. À la fin, il ne reste que la main courante et les barres métalliques, le strict nécessaire pour respecter les normes d'un garde-corps. « La matière se déshabille à mesure que l'on monte et on s'habitue à ce que, petit à petit, les éléments disparaissent. L'impression de vertige est ainsi accompagnée très progressivement, ce qui permet de l'estomper », explique Xavier Boutin.

Jeux de métal et de transparence

Un belvédère a été aménagé au sommet de la Tour afin de proposer une vue panoramique ; l'architecte a veillé à ce qu'il soit le plus transparent possible. Il a ainsi choisi un caillebotis pour le sol de la coursive et le garde-corps est grillagé. En observant la tour depuis le bas, la plate-forme crée des jeux de lumière selon le mouvement du visiteur.

Budget et aides obtenues

- Le montant du projet de restauration, d'aménagement et de valorisation de la Tour de Piégut est de **292 205 €** hors taxe.
- La commune de Thorame-Basse a autofinancé le projet à hauteur de **58 441 €** (20 %).

Le projet a par ailleurs été financé à 80 % par différentes subventions, du mécénat et des dons :

- Aide de l'Union Européenne - Fonds européen de développement régional (FEDER) : **135 823 €** (46,5 %)
- Aide de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur : **58 441 €** (20 %)
- Mécénat de la Fondation du Patrimoine : **17 500 €** (6 %)
- Dons de la Fondation du Patrimoine (suite à un appel fait au public) : **22 000 €** (7,5 %)

Les autres structures sont en acier brut d'usine, noir de calamine, ce qui permet à la rouille de former une couche de protection sans avoir besoin de traitement ou de peinture.

« C'est virtuose au niveau de la structure en partie haute. Tout est bâti sur des consoles et chaque mètre carré peut accueillir jusqu'à 500 kg de charge, soit plus de 10 tonnes sur tout l'espace. On a testé en tractant une tonne sur une console, ça ne bougeait pas. L'ingénieur structure a dû faire un lourd travail de calculs pour mettre le moins de matière possible, tout est optimisé. », précise l'architecte, « Il y a de l'excellence aussi au niveau du chef de chantier métallier très expérimenté, tout comme les autres entreprises ; ils ont tous beaucoup donné, félicitations à eux. ».

➤ Pour des raisons de sécurité, dix-neuf personnes maximum sont autorisées dans l'escalier et les coursives.

Un chantier réalisé dans des conditions exceptionnelles

Une partie de la structure de l'escalier a été construite en atelier, d'après les plans de fabrication du métallier, puis héliportée en quatre éléments jusqu'à la tour. Certaines pièces métalliques pouvaient peser près de 100 kg. Comme l'explique l'architecte, le montage de cette structure s'est déroulé dans des conditions exceptionnelles : « Les artisans tenaient l'escalier par des cordes pour le stabiliser pendant que l'hélicoptère se mettait en stationnaire, puis il fallait imbriquer les structures les unes aux autres et immédiatement entre deux passages d'hélico, donner quelques points de soudure et le maintenir avec des câbles pour qu'il ne s'effondre pas. Tout ça en travaillant avec une très grande précision car toutes les cotes en métallerie sont au millimètre. C'est une prouesse énorme ! ».

Mais c'est également tout le chantier qui s'est déroulé dans des **conditions difficiles** : l'accès au site (une partie des trajets a dû se faire à pied et parfois avec des outils ou des matériaux transportés à dos d'homme), un travail en hauteur avec échafaudages ou cordistes, des conditions climatiques compliquées. Il a fallu interrompre le chantier en hiver à cause de la neige, travailler avec des températures contrastées, un sommet venté et des risques d'orages qui peuvent frapper violemment... La première intervention a d'ailleurs été l'installation du paratonnerre par l'entreprise Ozé, pour sécuriser le chantier.



© Rémi NIGRI @creat-in.

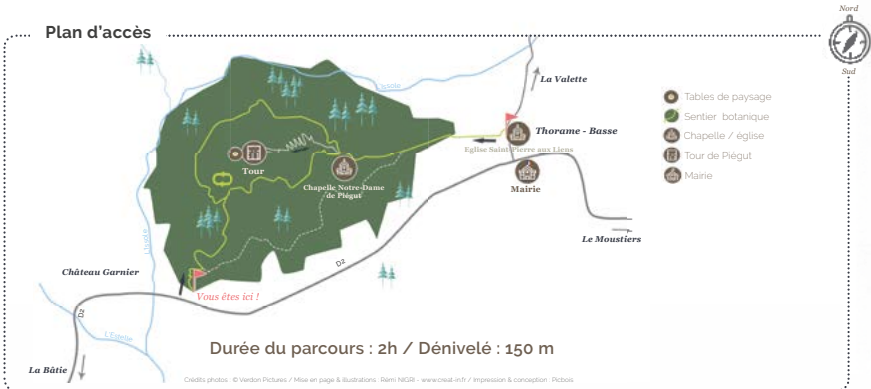


© Rémi NIGRI @creat-in.



Sentier botanique

Le sentier botanique permet une ascension de la colline de Piégut en découvrant les différentes **essences d'arbres**. Les **panneaux d'interprétation** sont l'occasion d'une promenade pédagogique pour apprendre à les reconnaître et à les caractériser. Ce sentier botanique a été baptisé « Henri Dalbiès » en hommage à cet habitant de Thorame-Basse qui a œuvré pour la connaissance et la valorisation du site.



Les moments du conte : un événement qui crée du lien

Retour sur l'atelier **Moment du conte** proposé par Danielle BEDMAR, bénévole dans les médiathèques du territoire. Elle emmène les enfants en voyage à travers ses lectures et des animations qui éveillent tous leurs sens.

Article rédigé par Lily Cirillo dans le cadre de son stage de seconde à la CCAPV.

Le mardi 23 juin 2026, nous avons participé à l'atelier **Moment du conte** à la bibliothèque intercommunale à Barrême, animé par Danielle BEDMAR, une bénévole active du territoire.

Pour ce dernier atelier avant les vacances scolaires, Danielle nous plonge au cœur de son voyage sur l'île de Saint-Barthélemy. Disposés sur une table, on peut apercevoir six livres, des coquillages, une peluche tortue, des photos de l'île qui défilent sur un écran et des musiques antillaises sont diffusées par une enceinte. Pour animer le thème d'un des livres, Danielle avait également apporté un masque, un tuba et des palmes, que les enfants ont pu essayer.

Faire fonctionner leurs cinq sens

Les ateliers mélangent lecture de contes, manipulation d'objets, chant, danse, dégustation... ou toute autre idée pensée par Danielle pour immerger les plus jeunes. Elle adapte ses ateliers à l'âge des enfants, afin qu'ils puissent faire fonctionner leurs cinq sens, « *parce que c'est par les sens qu'ils apprennent et qu'ils mémorisent* », nous explique-t-

elle. « *Je fais notamment profiter de mes petites compétences musicales aux enfants, parce que je trouve que, comme le livre, l'instrument de musique est un outil culturel qui n'est pas assez mis à l'honneur, en dehors des écoles de musique* », ajoute Danielle.

Des ateliers conçus pour la petite enfance

Cette année, Danielle a animé un atelier différent tous les mois, avec un thème commun : le voyage (en passant par le pays du chocolat, la Finlande ou encore les fonds marin). Chaque atelier est animé trois fois, durant une semaine, afin de le proposer à différents publics et lieux. Danielle se déplace dans les plusieurs médiathèques intercommunales pour accueillir les centres aérés, les assistantes maternelles ou les enfants accompagnés par leurs parents, et elle peut également se rendre dans des crèches.

Ces animations s'adressent aux tout petits, à partir de trois mois environ, et peuvent être adaptés aux plus grands jusqu'à dix ans généralement. Chaque séance est ensuite ajustée selon les enfants présents.

Pour l'année scolaire 2026-2027

- Danielle BEDMAR proposera un atelier Moment du conte tous les deux mois, dans les médiathèques intercommunales à Barrême, Castellane et St-André-les-Alpes. Les thèmes des ateliers seront liés aux paysages, qui était le thème choisi par la CCAPV pour ses actions culturelles et éducatives de l'année 2025-2026. Danielle pourra ainsi s'appuyer sur le travail déjà réalisé par les bibliothécaires sur le sujet.
- Aline DAVEAU proposera un atelier Moment du conte à raison d'un mercredi par mois à Thorame-Basse, séance qui se déroulera au sein de la médiathèque intercommunale.

Les ateliers Moment du conte sont animés par deux bénévoles sur le réseau des médiathèques de la CCAPV : Aline DAVEAU à Thorame-Basse et Danielle BEDMAR pour Barrême, Castellane et St-André-les-Alpes).



Créer du lien

« L'intérêt principal de cette activité est de créer du lien entre les personnes du territoire », déclare Danielle Bedmar, « c'est de la passion, de la transmission, et de donner de la joie autour de soi, par des choses simples et surtout culturelles ». L'idée est aussi de rassembler ces personnes dans des lieux où elles ne seraient pas allées d'elles même s'il n'y avait pas eu de projet mis en place.

Amener les enfants dans une « bulle »

Pour la mise en place des ateliers, Danielle travaille avec les bibliothécaires qui lui sélectionnent des livres selon le thème choisi. Elle fait ensuite son choix selon les histoires et les illustrations. « *Les jours précédant la semaine d'ateliers, je réfléchis à tout ce que je pourrais faire ou non, je fais travailler mon imagination pendant 4 à 6 heures, ça part dans tous les sens, et le but est de trouver un fil conducteur pour agencer la lecture avec les animations.* », nous explique Danielle, « *puis selon le déroulement de la première représentation,*

je fais évoluer le déroulé pour les prochaines ». Pour elle, la qualité de chaque animation est primordiale, faire en sorte que les histoires, les musiques et l'atmosphère de l'atelier s'accordent bien, que les enfants ne sortent pas de la « bulle » créée.

Une bénévole engagée sur le territoire

Cet atelier a démarré il y a maintenant dix ans. Danielle est venue s'installer pour terminer sa carrière en tant qu'éducatrice de jeunes enfants dans des crèches des environs. Elle aime la lecture depuis toujours et également sa profession qu'elle décrit comme un « *métier passion* ». Elle entre vite en contact avec les responsables des médiathèques pour organiser cette animation sur le territoire. Danielle poursuit également d'autres activités de bénévolat, elle a notamment monté l'association **Musique à Senez**, où les adhérents animent des chansons dans des maisons de retraite.

Lors de sa séance à la médiathèque intercommunale à Saint-André-les-Alpes, Danielle était accompagnée par Julien, un dumiste (musicien intervenant en milieu scolaire) de la CCAPV. Il ponctuait les lectures de chansons et de guitare. Danielle a ensuite conclu l'atelier en jouant de l'accordéon.



ENTRETIEN AVEC SYLVAIN GÉNY

Nouveau directeur général des services de la CCAPV

À l'occasion d'un entretien réalisé en juillet dernier, Sylvain Gény, nouveau Directeur général des services (DGS) de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV), revient sur son parcours, ses premières intentions et sa vision de cette nouvelle fonction. Il souhaite avancer collectivement, avec les élus et les agents, pour accompagner l'évolution du territoire et construire une organisation en cohérence avec les orientations du mandat.

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Je suis originaire du Brusquet, au-dessus de Digne-les-Bains, et papa de deux enfants : un petit garçon de trois ans et une fille de huit ans. J'ai démarré mon parcours par une école d'ingénieur en environnement à Strasbourg. Mon stage de fin d'études s'est déroulé au SYDEVOM de Haute Provence, où j'ai réalisé une étude sur le passage en régie de la collecte des déchets du Département — contrat que j'ai ensuite mis en œuvre à ma sortie d'école. Cela m'a rapidement plongé dans le fonctionnement d'une collectivité. Le syndicat a ensuite grandi, récupérant de nouvelles compétences, dont le déploiement des colonnes aériennes et points d'apport volontaire pour la CCAPV, que j'ai suivi comme conseiller technique.

Au bout de quatre ans, j'ai souhaité changer d'horizon et j'ai pris le poste de Chef de Maison technique de Castellane. J'ai ainsi pu approfondir tout le territoire de la communauté de communes.

En 2022, j'ai été recruté par le maire d'Allos en tant que Directeur des services techniques. Six mois plus tard, suite au départ de la directrice, j'ai été nommé Directeur Général des Services (DGS) de la commune, fonction que j'ai exercée jusqu'en juillet 2026. Durant cette période, en 2024, je suis également devenu directeur de la Régie du Seignus d'Allos, créée pour assurer la gestion de son domaine skiable à la suite de la séparation avec La Foux. L'opportunité de rejoindre la CCAPV s'est ensuite présentée.

Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre la CCAPV en tant que Directeur général des services ?

L'une de mes motivations est de découvrir de nouvelles compétences, au-delà de celles que j'avais pu exercer à l'échelle communale. J'ai beaucoup travaillé avec Olivier Dusautois, le DGS précédent, et les sujets abordant de nouvelles compétences m'avaient beaucoup intéressé.

L'autre enjeu qui me tient à cœur est de participer activement au développement économique du territoire. Je suis profondément attaché à l'ensemble du territoire de la CCAPV. Je souhaite m'investir pleinement dans cette dynamique avec le nouveau Président, Jean Louis Chabaud, en poursuivant le travail engagé par Olivier Dusautois et Maurice Laugier, l'ancien président, tout en apportant notre propre vision et notre contribution pour continuer à faire évoluer le territoire.

Comment définiriez-vous le rôle d'un DGS ?

Le rôle premier du DGS est de coordonner l'ensemble des services. Il fait le lien entre les politiques et les techniques, en conseillant les élus avec l'appui des directeurs de pôle et l'ensemble des équipes. Un DGS n'est rien sans les femmes et les hommes qui construisent la communauté de communes. Il est, d'une certaine manière, le chef d'orchestre de cette organisation.

Son rôle est aussi d'accompagner les élus dans leur réflexion, les conseiller sur la faisabilité financière, juridique, technique et administrative de leurs orientations, puis traduire ces choix politiques auprès des services. Nous sommes véritablement au carrefour de l'ensemble des sujets. L'objectif est donc de travailler collectivement, avec tous les directeurs de pôle et l'ensemble des agents, pour faire vivre et concrétiser le projet de mandat.

Quelles sont vos premières intentions pour cette prise de poste ?

Je me suis fixé trois grands chantiers pour cet été.

Le premier consiste à aller à la rencontre de l'ensemble des agents et à visiter tous les sites sur lesquels intervient la communauté de communes. C'est un objectif important pour moi. Je souhaite également rencontrer l'ensemble des maires et vice-présidents. Même si j'en connais déjà une grande partie, l'objectif est de les rencontrer dans le cadre de mes nouvelles fonctions de DGS de la CCAPV, afin d'échanger sur les sujets et enjeux prioritaires.

Le deuxième sujet : proposer aux élus un projet de mandat, construit à partir des informations que j'aurai pu recueillir et des volontés du président. Ce projet sera ensuite débattu en bureau et en conférence des maires pour être approuvé en conseil communautaire.

Le troisième volet portera sur la réorganisation des services, afin de mettre en cohérence l'organisation avec le projet de mandat qui aura été défini.

Que ce soit pour le projet de mandat ou pour la réorganisation des services, je travaille en collaboration avec les directeurs de pôle. L'objectif n'est surtout pas d'imposer une organisation, mais de construire collectivement une vision claire et partagée pour les six à sept prochaines années.



Quel sera votre rôle auprès des 41 communes du territoire ?

Mon premier rôle est de représenter la communauté de communes auprès de l'ensemble des communes et de créer du lien avec elles. Il s'agit de faire remonter ce qui fonctionne bien, comme les éventuelles difficultés rencontrées, afin de pouvoir ensuite travailler avec les agents de la CCAPV sur les réponses à apporter.

C'est également d'apporter un véritable soutien aux communes lorsqu'elles en ont besoin. Dans le projet de réorganisation, les élus souhaitent développer l'appui aux communes afin de les accompagner davantage, avec une forte notion d'équité.

Comment envisagez-vous la relation de travail entre le DGS et le président ?

C'est une relation quotidienne. On s'appelle parfois tôt le matin ou tard le soir. Le président étant encore dans la vie active, il faut s'adapter à son emploi du temps.

Pour moi, l'essentiel est que le binôme président-DGS soit sur la même longueur d'onde. Il ne doit pas y avoir l'ombre d'un doute entre nous, mais une confiance totale.

Et pour le moment, ça démarre très bien ! Jean-Louis Chabaud est là pour fixer le cap et définir les orientations politiques, qu'il construit avec ses vice-présidents et, plus largement, avec les conseillers communautaires. De mon côté, je le conseille sur ce qui est possible de faire ou non. C'est vraiment un travail en binôme. J'ai aussi choisi de rejoindre la CCAPV parce que je sentais que c'était quelqu'un avec qui ça pouvait vraiment fonctionner.

Avez-vous des appréhensions pour cette prise de fonction ?

De vraies appréhensions non, je n'en ai pas. Mais il y a inévitablement des doutes lorsqu'on passe après un mandat aussi intense. Olivier Dusautois et Maurice Laugier ont fait un super boulot, il faut donc être à la hauteur, capitaliser sur les acquis du mandat précédent, et y ajouter la contribution du président et de moi-même pour le futur. La barre est fixée très haute, c'est un beau challenge ! Après, il y a des sujets que je maîtrise moins que d'autres et sur lesquels il va falloir que je me forme.

Pour terminer, souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Je voudrais simplement passer le mot aux agents, même si j'ai déjà pu leur dire de vive voix : vous n'avez pas d'inquiétude à avoir. Nous allons travailler dans la continuité de ce qui a été fait. La réorganisation ne vise pas à bouleverser leur quotidien, mais à adapter l'organisation des services au projet de mandat qui sera défini. C'est une adaptation, pas un changement complet du personnel.

Il est également essentiel que les élus s'accordent et adhèrent dès la rentrée sur ce projet de mandat. Il constituera notre fil rouge et nous permettra d'avancer tous ensemble avec une ligne de conduite claire.

Jean-Louis Chabaud, président de la CCAPV

« Je tiens à remercier chaleureusement Olivier Dusautois, qui a été directeur général des services de notre communauté de communes durant les six années du précédent mandat. Je veux saluer l'homme autant que le professionnel : son engagement sincère, sa disponibilité et sa capacité à être présent, avec justesse, aux côtés des élus comme des agents.

Aux côtés de Maurice Laugier, qui a présidé notre communauté de communes avec constance durant cette période, il a su, par son travail et son investissement, poser les bases de nombreux projets qui ont contribué au développement et à l'attractivité de notre territoire. »

Des temps forts partagés entre les centres de loisirs intercommunaux

Quatre journées de regroupement ont rythmé le mois de juillet pour les centres de loisirs de la CCAPV. Retour en images et en récits sur ces rendez-vous, avec un coup de projecteur sur la journée cirque.

Au mois de juillet, les centres de loisirs intercommunaux se sont regroupés une journée par semaine. Les enfants ont ainsi pu découvrir différents lieux du territoire et participer à de nombreuses activités avec d'autres jeunes.

- **Le 7 juillet** à Entrevaux les enfants ont participé à une journée cirque.
- **Le 15 juillet** les 3-12 ans ont été accueillis sur la base de loisirs d'Allos, un véritable terrain de jeux et de baignade à ciel ouvert : tyrolienne, structures gonflables, pédalos... le cadre parfait pour se dépenser et se rafraîchir !
- **Le 23 juillet** à Barrême les 7-12 ans se sont rendus au Barca Parc pour de l'accrobranche et un Escape Game en pleine nature.
- **Le 29 juillet**, le rendez-vous des 3 à 12 ans était au lac de Castillon à Saint-André-les-Alpes pour une matinée canoë et une après-midi jeux, baignade et détente.

Les quatre centres de loisirs de la communauté de communes organisent en commun ces rassemblements. « Ces regroupements permettent aux enfants de découvrir leur lieu de vie autrement. C'est aussi l'occasion pour les jeunes d'une même tranche d'âge de se rencontrer et partager des moments. » nous explique Magalie Baile, directrice du centre de loisirs Annot-Entrevaux, avant d'ajouter : « C'est l'occasion pour nous aussi, directeurs de centres, de nous rencontrer, de comparer nos organisations. Nous avons tous des modes de fonctionnement qui nous sont propres, avec des visions, des pratiques et des contextes de travail différents. Le partage d'expériences nous enrichit. »

Retour sur la journée cirque à Entrevaux Spectacle de magie

Magie, acrobaties et espiègleries... Une journée haute en couleur a réuni 45 enfants au centre de loisirs à Entrevaux.

La matinée s'est ouverte dans une ambiance clownesque avec un spectacle de **cirque participatif animé par Félicien le Magicien**. Les enfants volontaires étaient invités à monter sur scène pour prêter main-forte à l'artiste dans la réalisation de ses tours. Malgré leurs tentatives pour percer ses secrets, la magie a pleinement opéré et l'illusion est restée intacte !

De vrais petits circassiens

L'après-midi s'est annoncée plus périlleuse avec des **ateliers consacrés aux arts du cirque**. Les jeunes ont testé leur sens de l'équilibre sur des poutres et sur un gros ballon, avant de s'essayer à quelques figures, sous le regard attentif des animateurs.

Dans une autre salle, place à la jonglerie. Seuls ou en duo, les enfants se sont exercés au lancer de cerceaux, en apprenant à les échanger avec précision et à travailler la coordination. D'autres ont relevé le défi de faire tourner une assiette chinoise au bout d'une baguette en bois, tandis que les apprentis acrobates se sont initiés aux déplacements et aux roulades sur les tapis. Une immersion ludique dans l'univers du cirque qui a peut-être fait naître quelques vocations de circassiens !

Pendant ce temps, les plus petits mettaient la main à la pâte en préparant de délicieux gâteaux pour le goûter.



Les centres de loisirs

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) compte sur son territoire **cinq centres de loisirs sans hébergement**, pour **sept lieux d'accueils différents**.

Trois structures sont directement gérées par la CCAPV et son service Enfance Jeunesse :

- l'accueil de loisirs intercommunal multisite à Annot et Entrevaux, implanté dans les écoles primaires ;
- l'accueil de loisirs intercommunal multisite à Barrême et Saint-André-les-Alpes, également situés dans les écoles primaires ;
- l'accueil de loisirs intercommunal sur le Haut-Verdon, situé à Allos, à proximité de la crèche.

Ils reçoivent les enfants de **3 à 12 ans** pendant les vacances scolaires. Les périodes d'ouverture varient selon les centres.

Les inscriptions et les réservations s'effectuent en ligne via le **Portail famille** : <https://www.espace-citoyens.net/ccapv/espace-citoyens/>

Toutes les **informations pratiques** (modalités d'inscription, périodes d'ouverture, tarifs, etc.) sont disponibles sur le site.

➤ **Pour toute demande d'informations** : contactez le Service Enfance Jeunesse de la CCAPV : **04 92 83 59 23** ou **service.enfance.jeunesse@ccapv.fr**

Retrouvez également les **plannings des activités** dès quinze jours avant le début de chaque vacances.

Les deux autres centres sont gérés de façon associative et bénéficient du soutien de la CCAPV :

- **L'AEP (Association d'éducation populaire) LE ROC**, situé à Castellane, s'adresse aux enfants de **3 à 11 ans** pour un accueil de loisirs sans hébergement et aux collégiens dans le cadre de séjours avec hébergement.

Pour plus d'informations ou pour les inscriptions :

- Centre multi activités, 86 chemin notre dame, 04120 Castellane
- **04 92 83 71 84** ou **06 72 35 31 31**
- aepleroc04@gmail.com
- Site internet : www.aepleroc.fr

- **L'OIJS (Office Intercommunal de la Jeunesse et des Sports)** du Haut Verdon Val d'Allos propose des activités et des séjours délocalisés sur le territoire et plus loin encore, pour les enfants de **4 à 17 ans**.

Pour plus d'informations ou pour les inscriptions

- Maison de Pays, 04370 Beauvezer
- **04 92 83 96 10** ou **06 89 21 19 52**
- oijscontact@gmail.com
- Site internet : <http://oijs.fr>





Médiathèques intercommunales LES COUPS DE COEURS DES BÉNÉVOLES

Les bénévoles du réseau intercommunal des médiathèques vous livrent leurs dernières découvertes. Bonne lecture !

Greta et Marguerite, de Kalindi RAMPHUL



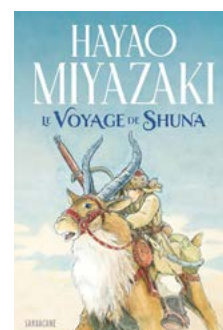
Voici une jeune romancière dotée d'un vrai talent littéraire - c'est peu fréquent !

Elle met en scène des vies qui se croisent, se percutent, elle raconte les hasards lumineux et sans concession de l'amour, le tout servi par une plume alerte et parfaitement aiguisée.

Cela dit, la quatrième de couverture nous dit que cet ouvrage est également irrésistible de drôlerie... mais je n'ai rien trouvé de drôle.

Isabelle, CASTELLANE

Le voyage de Shuna, de Hayao MIYAZAKI



Librement inspiré d'un conte tibétain, *Le voyage de Shuna* nous emmène vers des contrées lointaines. Publié il y a plus de quarante ans, ce roman graphique est dépourvu de bulles et de dialogues. Des illustrations à l'aquarelle ponctuées d'un récit narratif laissent le loisir au lecteur de contempler ces planches immersives et envoûtantes, ces décors d'un autre temps, ces pleines pages poétiques. Le récit aborde des thématiques importantes comme l'écologie, l'amitié, l'esclavage,

la place de la nature, le sacrifice, la fin de l'enfance... Un roman-BD mystérieux et enchanteur enrichi d'une postface (commentaire placé à la fin d'un livre) instructive.

Françoise et Clémentine, HAUT-VERDON

L'Aube sera grandiose, d'Anne-Laure BONDOUX



Les révélations d'une mère à sa fille, le temps d'une nuit, dans une cabane au bord d'un lac. Le récit se lit aisément, en un souffle. D'une belle écriture fluide et soignée, avec des pauses aux moments les plus denses d'émotion, pour reprendre ensuite avec une énergie renouvelée. On se laisse porter et on ne voit rien venir. On y

parle d'amour filial et maternel, de musique, de sport, d'handicap, de solitude, d'héritage. C'est un récit dans le récit, qui donne encore plus d'ampleur à toute l'histoire. Un récit plein de poésie et d'humanité.

Françoise, ALLOS

Mungo, de Douglas STUART

En finissant cette histoire, on en ressort différent. Tout ce que l'on perçoit change après avoir fait la connaissance de Mungo.



Manon, THORAME-BASSE

PÂTISSERIE COMTE

Le mot de l'artisan pâtissier

Installé à Saint-André-les-Alpes depuis 1991, je suis heureux de faire vivre, avec mon équipe, un savoir-faire artisanal qui repose avant tout sur la passion du métier et le goût du travail bien fait.

Chaque jour, dans notre laboratoire, nous préparons nos fabrications avec soin, en privilégiant la qualité, la fraîcheur et le plaisir de proposer des produits faits maison. Notre gamme évolue au fil des saisons et des envies : viennoiseries dorées et gourmandes, tartes aux fruits ou aux saveurs traditionnelles, glaces, petits fours, gâteaux individuels et entremets glacés, sans oublier nos créations autour du chocolat.

Les fêtes de l'année sont également l'occasion de partager notre passion et de réaliser des spécialités qui accompagnent les grands et petits moments de convivialité : anniversaires, fêtes de famille, Pâques, mariages, fêtes de fin d'année et bien sûr Noël.

Avec Naty à la vente et Ivana en fabrication, nous formons une petite équipe attachée à la qualité artisanale et au contact avec notre clientèle. Certaines périodes sont particulièrement intenses, notamment la saison d'été ainsi que la période de Noël, toujours très importantes pour notre activité.

Après plus de trente ans d'activité dans le village, je reste animé par la même envie : continuer à fabriquer avec passion des produits gourmands, simples et généreux, et faire découvrir ou redécouvrir le plaisir d'une pâtisserie artisanale.

Notre passion guide chacune de nos créations, pour offrir chaque jour un plaisir unique.

Didier Comte

La **Communauté de Communes Alpes Provence Verdon** vous invite à explorer le **Pays Gourmand** !

Le label **Pays Gourmand** rassemble des **restaurateur·ice·s** et des **artisan·e·s** passionné·e·s, uni·e·s par l'envie de faire découvrir les saveurs authentiques de leur territoire. En rejoignant ce réseau, elles et ils s'engagent dans une démarche de qualité et de valorisation du patrimoine culinaire local.

Dans **chaque numéro**, découvrez un nouveau·elle **restaurateur·ice** ou **artisan·e**.



Saint-André-les-Alpes

63 Grand Rue

04 92 89 03 69

patisserie-comte.com

